

Covid-19 : il ne sera pas (forcément) interdit de manger dans les trains et les transports

Jean Castex avait indiqué que « la consommation » serait proscrite à bord afin de limiter les risques de contamination, mais le décret paru ce samedi ne mentionne que « la vente et le service ». La SNCF indique qu'enlever son masque pour manger ou boire sera bien interdit, mais que les agents feront preuve de « discernement ».



Seuls la vente et le service à bord dans les transports ont été interdits par décret, à partir du lundi 3 janvier. LP/Arnaud Dumoutier

Par Nicolas Berrod

Le 1 janvier 2022 à 17h35

L'annonce avait suscité son lot de plaisanteries et d'incompréhensions. « [La consommation de boissons et d'aliments sera interdite](#) dans tous les cinémas, les théâtres, les équipements sportifs et les transports collectifs, y compris longue distance », avait indiqué Jean Castex lundi, parmi [la série de mesures censées « freiner » la propagation du variant Omicron.](#)

Qu'en est-il vraiment ? [Le décret paru ce samedi 1er janvier au Journal officiel](#), et qui entrera en vigueur lundi, mentionne seulement le fait que « la vente et le service pour consommation à bord d'aliments et de boissons sont interdits » dans les transports, même ceux de longue distance (trains, cars, etc). En revanche, dans les salles de spectacle et les cinémas (notamment), toute « consommation » est également bannie par décret.

« Discernement »

Contacté par Le Parisien, Matignon reconnaît cette différence et assure vouloir rester « pragmatique » et faire preuve de « discernement », comme le ministère des Transports l'avait déjà indiqué il y a quelques jours. On imagine bien qu'une telle interdiction absolue de manger et de boire dans les transports de longue durée serait inapplicable, par exemple sur un trajet en train de plusieurs heures.

« Ça me paraît insensé de ne pas pouvoir boire dans le TGV parce que c'est quand même très, très long. Je ne vois pas trop quel est l'impact que ça peut avoir par rapport à la pandémie que nous sommes en train de vivre », s'émouvait cette semaine [auprès de France Info](#) un voyageur parisien.

À lire aussi [SNCF : malgré la 5e vague de Covid, 475 000 voyageurs attendus dans les trains ce week-end](#)

Le gouvernement renvoie la balle vers les transporteurs pour délivrer des consignes précises aux clients. Interrogée à son tour par Le Parisien, la SNCF indique qu'il « ne sera pas permis d'enlever le masque pour consommer de la nourriture ou des



boissons ». Ce qui revient, dans les faits, à une interdiction de manger et de boire à bord.

Mais « celle-ci sera appliquée avec bon sens et discernement, notamment pour permettre de se désaltérer ou pour l'alimentation des jeunes enfants et des personnes fragiles », ajoute l'entreprise. Car un autre changement entre en vigueur lundi : le masque [sera obligatoire dès l'âge de 6 ans](#), et non plus 11 ans.

Dans la rubrique Société

[Faites un vœu auprès de l'arbre magique de Montpellier](#)

[Puy-de-Dôme : des sarcophages datant du IXe siècle conservés dans un lac d'Issoire](#)

Abonnés [Traversée de l'Atlantique : chavirage, solitude, hallucinations... plongée dans une folle odyssee](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Société



Faites un vœu auprès de l'arbre magique de Montpellier



Puy-de-Dôme : des sarcophages datant du IXe siècle conservés dans un lac d'Issoire



À Saint-Brieuc, la qualité de l'eau, c'est à huis clos



Les non vaccinés devraient pouvoir dire s'ils souhaitent ou non être réanimés, estime le Pr Grimaldi



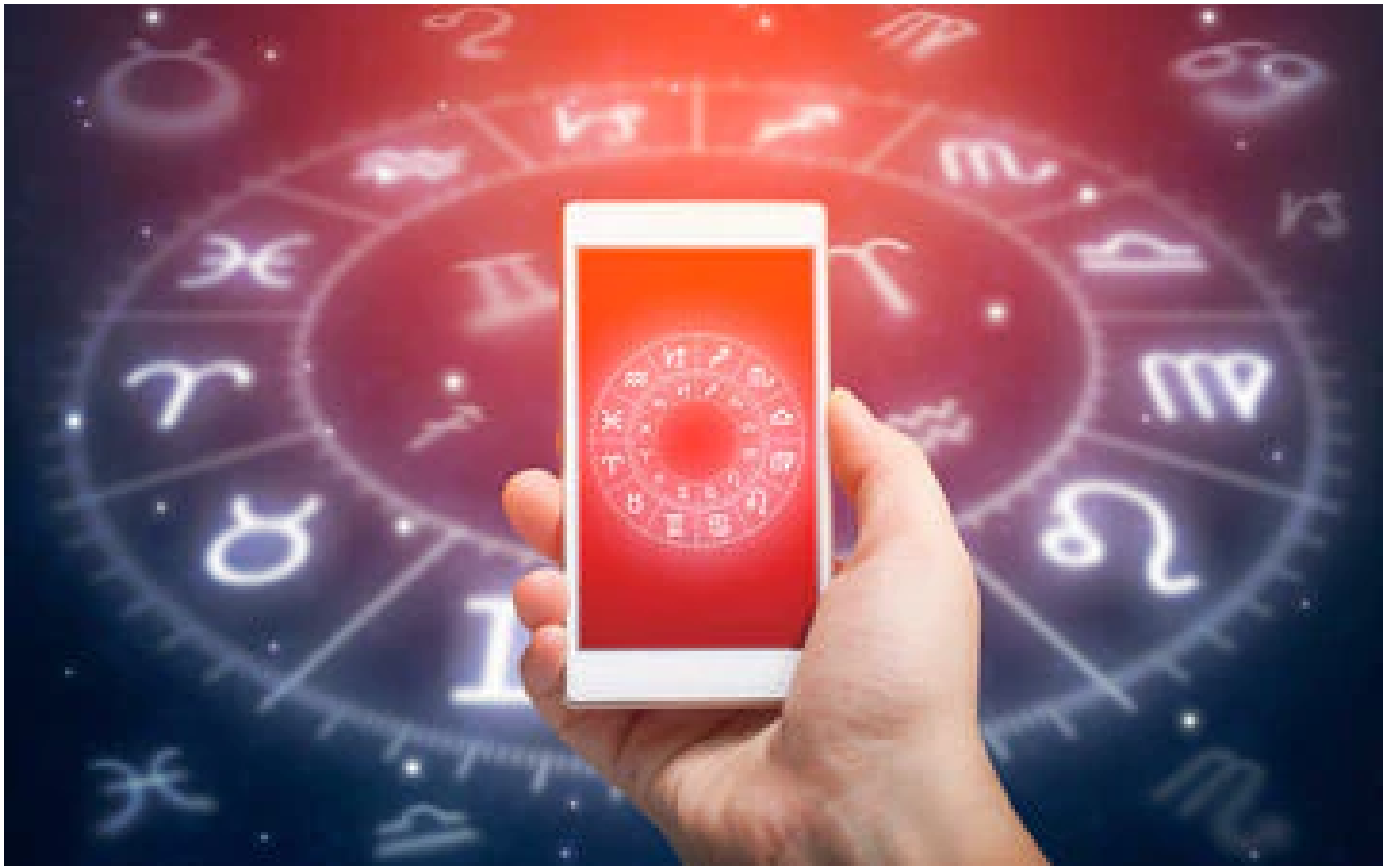
Pour conserver le passe sanitaire, le délai pour faire sa dose de rappel réduit à 4 mois au 15 février



Abonnés **Traversée de l'Atlantique : chavirage, solitude, hallucinations... plongée dans une folle odyssee**



Covid-19 : vers un pic épidémique à la mi-janvier, selon l'épidémiologiste Arnaud Fontanet



Abonnés «**C'est devenu une habitude**» : l'astrologie a la cote chez les jeunes